

TELETRANSMISSION DES RESULTATS D'ANALYSES : INFORMATIONS ET CONSTAT DE RECEPTION CORRECTE ATTESTATION DE CONFIDENTIALITE

Chères Consœurs et Chers Confrères,

Notre volonté est de vous communiquer des résultats d'analyse de qualité dans les meilleures conditions possibles.

Dans le but de vous satisfaire et d'être en conformité avec les exigences réglementaires qui stipulent notamment que « le biologiste a l'obligation de s'assurer que les résultats ne puissent parvenir en aucun cas dans un lieu accessible au public (principe de confidentialité) », nous vous demandons de bien vouloir être vigilants sur les points suivants, de prendre connaissance des conditions de mise en place et de bien vouloir nous retourner l'attestation de confidentialité (références ISO 15189 et SH REF 02).

Du fait notamment des délais d'acheminement, nous préférons vous communiquer les résultats d'analyses de nos patients communs par les voies décrites ci-dessous.

1°) Transmission des résultats par courrier électronique chiffré (apicrypt) ou par télécopie (fax).

a-Confidentialité :

- Le fichier PDF joint au courriel est chiffré et seul le destinataire peut l'ouvrir.
- En cas de transmission par télécopie, le télécopieur doit être placé dans un endroit inaccessible aux patients et aux personnes non autorisées.

b-Mise en place :

- L'adresse électronique du destinataire (prescripteur, service hospitalier) doit être claire sans ambiguïté.
- La transmission des résultats d'analyses vers un nouveau destinataire devra faire l'objet d'un envoi test avant toute transmission réelle de résultats.
- Périodiquement et afin de s'assurer de la validité de votre adresse électronique et/ou de votre numéro de télécopieur nous vous demanderons de bien vouloir nous retourner ce document dûment signé attestant de la continuité de la bonne réception des résultats d'examen.

2°) Transmission informatisée et sécurisée par signature électronique (type Bioserveur)

a- L'inscription à Bioserveur-MED

- Gratuite
- Soit par la carte CPS, numéro ADELI ou RPPS, soit par formulaire d'inscription:
Nous vous conseillons d'utiliser votre carte CPS. La démarche est simple et rapide : authentification sûre, accès validé et actif dès le lendemain de l'inscription. En cas de difficulté, utilisez l'inscription par formulaire.

b- Une correspondance avec le laboratoire :

Vous pouvez ajouter votre adresse email pour une éventuelle correspondance avec nous.
En revanche cette adresse n'est pas nécessaire au paramétrage

Confraternellement,

Dr Mokhtar Nacef
Biologiste et Président d'Accolab Sud-Ouest

Coupon à retourner par la poste à votre interlocuteur Stéphanie Marcoulet au sein du **LBM Accolab Sud-Ouest** - ou par courriel à l'adresse stephanie.marcoulet@accolab.com :

✂

ATTESTATION

Le Docteur, Madame, Monsieur _____ de _____

_ Adresse électronique (rendu résultats): _____ @ _____
_ Adresse électronique (pour communiquer) : _____ @ _____
_ Numéro de télécopie : _____

Recevant les résultats d'examens par (rayer la/les mentions inutiles) :
Courriel simple chiffré (apicrypt) – transmission sécurisée (bioserveur hprim) – télécopieur.

Atteste de la bonne réception par le LBM Accolab Sud-Ouest du dossier test (1^{ère} transmission) **ou des dossiers patients** (transmission déjà validée).

Atteste que les résultats parviennent dans un lieu inaccessible au public ce qui garantit leur totale confidentialité.

Remarques - souhaits :

Fait à : _____ le : _____
Signature